

Pour l'année scolaire 2023-2024

# Mon guide

## d'inscription à la restauration scolaire sur les écoles d'Angers



**ANGERS LOIRE  
RESTAURATION**

**Pour inscrire mon enfant et réserver ses repas  
sur le nouvel Espace Famille  
de Papillote et Compagnie  
accessible depuis le site :**

**[www.papillote.et.cie.fr](http://www.papillote.et.cie.fr)**

## Etape

# 1

Pour commencer, je me connecte sur le nouvel Espace Famille à partir du site [www.papillote.et.cie.fr](http://www.papillote.et.cie.fr)

### 1/ Je me connecte :

- ✓ Si un de vos enfants à déjà été inscrit à la cantine, **votre identifiant est disponible sur vos dernières factures**. Vous pouvez aussi utiliser l'email rattaché à votre compte pour vous connecter.



*Si aucune adresse email n'est rattachée à votre dossier, la connexion est impossible. Dans ce cas, veuillez contacter notre service de la Relation aux familles pour mettre à jour votre dossier.*

- ✓ Si vous n'avez aucun enfant déjà inscrit à la cantine, **vous devez demander l'ouverture d'un compte famille**. Vous recevrez vos identifiants de connexion une fois votre demande validée.

### 2/ Je prépare mes pièces justificatives de moins de 3 mois :

- ✓ Un **justificatif de domicile**,
- ✓ Si j'habite Angers, une **attestation de paiement de la CAF** ou un justificatif de quotient de la MSA
- ✓ Mon **RIB** pour mettre en place le prélèvement automatique.

## Etape

# 2

Une fois connecté, je m'inscris en 3 étapes obligatoires à partir de l'onglet « INSCRIPTION »

### 1/ Je clique sur l'étape 1 :

Je vérifie la composition de mon foyer, l'école d'affectation et le niveau scolaire de mon (mes) enfant(s).

Ici, je m'assure que Papillote et Compagnie connaît tous mes enfants, leurs niveaux scolaires et écoles de rattachement, et je fais les modifications nécessaires si besoin.

Une fois terminé, je clique sur ACCUEIL.

## **2/ Je clique sur l'étape 2 :**

Je vérifie mes coordonnées et je joins mes pièces jointes.

Ici, je m'assure que mes coordonnées sont à jour.

Je joins mes pièces justificatives.

Je confirme la lecture et l'acceptation du nouveau Règlement spécifique à la restauration scolaire d'Angers, disponible sur le site internet de Papillote et Compagnie.

**Une fois terminé, je VALIDE.**

## **3/ Je clique sur l'étape 3 :**

Je réserve mes repas pour l'année scolaire 2023/2024.

Option 1 : Je la choisie si mon enfant déjeune régulièrement à la cantine :

Ici, je sélectionne les jours de la semaine où mon (mes) enfant(s) déjeune(nt). Ils seront appliqués sur l'ensemble de l'année.

Option 2 : Je la choisie si mon enfant déjeune occasionnellement à la cantine :

Ici, je réserve les repas au jour le jour, selon un calendrier mensuel, disponible dès maintenant pour toute l'année.

Je pourrai, après la validation de mon inscription, modifier mes réservations, selon les délais inscrits dans le Règlement.

**Une fois terminé, je VALIDE.**

**Etape**

**3**

**Pour finir,  
je mets en place le prélèvement automatique**

C'est la solution de paiement la plus simple.

Je pré-rempli le mandat de prélèvement, je le signe et je le joins à ma demande avec mon RIB.

**Je recevrai une confirmation d'inscription par email  
une fois ma demande validée.**



**ANGERS LOIRE  
RESTAURATION**

## **Besoin d'aide ?**

En cas de difficultés, vous pouvez nous contacter :

- Par téléphone : au 02 41 21 18 96
- Par email : [relationfamille@alrest.fr](mailto:relationfamille@alrest.fr)

Nous **pouvons également vous accompagner**  
**dans vos démarches d'inscription**  
au guichet Papillote et Compagnie  
de l'**Hôtel de Ville d'Angers**, ou dans les **relais-mairies**.